

# L'Augustinois

NUMÉRO 6 • OCTOBRE 2026





« La priorisation  
des Augustinois  
faisait partie des  
engagements  
ayant mené à la  
cession gratuite  
du terrain. »

« Que cesse  
le maudit  
gnaisage. »

# Mot du maire

## CPE Couri-Courette

En décembre 2021, le CPE Couri-Courette souhaitait ouvrir une troisième installation subventionnée de 99 places à Saint-Augustin-de-Desmaures. Le ministère de la Famille venait toutefois de refuser son projet : les échanges intervenus jusque-là avec la Ville ne constituaient pas, aux yeux du ministère, une confirmation suffisante qu'un terrain serait réellement fourni pour le projet.

La directrice générale du CPE nous écrivait alors qu'elle avait besoin d'urgence, avant le 27 décembre, d'une résolution de la Ville confirmant qu'un terrain serait fourni gratuitement ou à moindre coût. Sans cette résolution, écrivait-elle, le CPE perdrait « toute possibilité de faire bénéficier les enfants de la ville de St-Augustin de nouvelles places ». Elle faisait alors état d'une liste d'attente de plus de 500 enfants de Saint-Augustin-de-Desmaures.

La demande était claire. Notre objectif tout autant. Faire bénéficier en priorité les enfants de Saint-Augustin-de-Desmaures de ces nouvelles places. Point.

Le conseil municipal a donc adopté la résolution demandée et confirmé son engagement à fournir le terrain nécessaire au projet. Sur la foi des échanges et engagements intervenus entre les parties, la Ville est ensuite passée à l'action.

En 2023, elle a acquis un terrain sur la rue Saint-Félix, puis l'a subdivisé afin d'en détacher le lot destiné au projet. Ce lot, aujourd'hui évalué à près de 750 000 \$, a ensuite été cédé gratuitement au CPE afin de permettre la construction de sa nouvelle installation de 99 places.

Une Ville a pour raison d'être de répondre aux besoins de ses citoyens et de leur offrir les services nécessaires. Lorsqu'un programme gouvernemental permet la création de nouvelles places en service de garde et que la contribution demandée à la Ville consiste à fournir le terrain, aller de l'avant s'inscrit dans notre mandat. A fortiori devant un besoin criant : le CPE faisait alors état de plus de 500 enfants de Saint-Augustin-de-Desmaures en attente d'une place.

La priorisation des Augustinois faisait partie des engagements ayant mené à la cession gratuite du terrain. Or, après que ces engagements eurent été pris et que la Ville eut rempli sa part du marché, la législation encadrant l'attribution des places en service de garde a été modifiée, en limitant le nombre de places « prioritaires ».

Cette nouvelle législation n'a toutefois pas fait disparaître les ententes conclues antérieurement. Bien au contraire : le législateur a explicitement prévu ce cas et le maintien de droits acquis découlant de certaines ententes prises avant l'adoption de la nouvelle loi, en 2025.

Pourtant, pour des raisons qui nous échappent, on refuse aujourd'hui de respecter ce qui avait été convenu, comme prévu à la loi.

Et nous ne sommes pas ici dans le détail négligeable. Ce non-respect du pacte conclu en 2021 aurait une conséquence très concrète : des enfants de Saint-Augustin-de-Desmaures perdraient la priorité d'accès aux places que le CPE présentait lui-même, à l'époque, comme destinées à répondre aux besoins des familles augustinoises lorsqu'il implorait la contribution de la Ville.

Une place en service de garde subventionnée, en 2026, c'est un peu comme un médecin de famille : on ne peut se permettre le luxe d'échapper ça.

La Ville exige donc que les engagements ayant mené à la cession gratuite du terrain soient reconnus et respectés. Elle demande également au ministère de la Famille que soit appliqué l'ensemble du cadre législatif, y compris les dispositions concernant les ententes antérieures et les droits acquis.

Des procédures judiciaires sont en cours.

Notre objectif est simple et légitime. Que cesse le maudit gnaisage, que le CPE offre en priorité les places aux enfants augustinois, comme convenu lors de la cession gratuite d'un terrain valant près de 750 000 \$, et qu'on n'en entende plus parler.

À défaut que ce qui a été convenu soit respecté, l'acte de cession prévoit explicitement un mécanisme de résolution et de rétrocession. En clair, la Ville peut reprendre son terrain et ce qui s'y trouve, pour ensuite céder le tout à des gens prêts à exploiter un CPE en honorant les engagements passés.

Notre but n'est évidemment pas de posséder un CPE. Et surtout pas de gérer une garderie. Quoique, ces temps-ci, j'ai parfois l'impression de le faire.

Alors, que l'on cesse de tataouiner et qu'on fasse ce qui a été entendu. C'est simple et gagnant pour tous. Autrement, qu'on nous dévoile ce qui explique cet inexplicable entêtement...

Nous n'abandonnerons pas ce qui a été convenu au bénéfice de nos citoyens. Soyez-en assurés. Les membres de votre conseil municipal, neuf élus indépendants, sont unanimement déterminés à y arriver. L'administration aussi.

On n'a pas l'habitude de vous faire dans les mains, n'est-ce pas? Alors si vous connaissez des gens qui doutent de notre volonté et de notre capacité à arriver à nos fins (notamment des membres du CA du CPE), expliquez-leur donc. On va tous sauver du temps et de l'énergie.

Parce que l'inéluctable conclusion, on la connaît. Priorité aux Augustinois, tel qu'entendu au départ. Rien d'autre.

Une question de respect.

Merçi, M<sup>me</sup> Guilbault

Le conseil municipal a adopté, le 15 septembre dernier, une résolution pour souligner le départ de notre députée de Louis-Hébert, Geneviève Guilbault, qui ne sollicite pas de nouveau mandat après neuf années à l'Assemblée nationale.

Au-delà des importantes responsabilités qu'elle a exercées au gouvernement, on retiendra surtout sa présence et sa disponibilité pour Saint-Augustin-de-Desmaures. Lorsque nous avons eu besoin, elle répondait toujours présente. Elle connaissait bien nos dossiers et nous a accompagnés avec succès dans plusieurs démarches importantes pour notre communauté.

Au fil des années, j'ai développé beaucoup d'estime et d'appréciation pour M<sup>me</sup> Guilbault. Nos échanges ont toujours été francs, directs et... efficaces! C'est probablement pour ça que nous nous sommes si bien entendus. L'heure juste, des résultats, sans fla-fla. C'est apaisant et trop rare en politique, ce type de relation.

M<sup>me</sup> Guilbault, au nom des membres du conseil et de l'ensemble des Augustinois, merci pour ces neuf années. Merci pour la collaboration, l'écoute, l'efficacité, la disponibilité et pour tout le travail accompli au bénéfice des Augustinois.

Ce fut un plaisir, Geneviève. Bonne suite.



Sylvain Juneau  
Maire de Saint-Augustin-de-Desmaures



Conseillers·ères municipaux



District no 1 (Des Coteaux)

Eric Fiset  
eric.fiset@vsad.ca



District no 2 (Portneuf)

Jean Simard  
jean.simard@vsad.ca



District no 3 (Lahaye)

Yannick LeBrasseur  
yannick.lebrasseur@vsad.ca



District no 4 (Du Roy-Lac Nord)

Élise Paquette  
elise.paquette@vsad.ca



District no 5 (Lac Sud)

Martin Maranda  
martin.maranda@vsad.ca



District no 6 (Les Bocages)

Chantal Brochu  
chantal.brochu@vsad.ca



District no 7 (Haut-Saint-Laurent)

Richard Levesque  
richard.levesque@vsad.ca



District no 8 (Lionel-Groulx)

Jacques Bouchard  
jacques.bouchard@vsad.ca

# À l'agenda ce mois-ci

# Octobre

Tous les détails de la programmation se trouvent  
au [VSAD.ca/programmation](https://vsad.ca/programmation).

## 5 septembre au 4 octobre



**Exposition Éveil à la nature par Suzanne Lavigne**, à la bibliothèque Alain-Grandbois

## 10 octobre au 8 novembre



**Exposition retraçant l'histoire du Cercle des Fermières de Saint-Augustin**, à la bibliothèque Alain-Grandbois

## Jeudi 1<sup>er</sup> octobre



**Collecte des déchets et du recyclage** (secteur 4)



**Paiement des taxes municipales**, consultez votre compte de taxes municipales via le Portail citoyen.



**Installation d'abri d'hiver temporaire permise**



**Journée nationale des aînés**

## Vendredi 2 octobre



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

## 4 au 10 octobre



**Semaine de prévention des incendies**

## Dimanche 4 octobre



**Heure du conte avec Madame Adame, pour les 0-6 ans**, de 10 h 30 à 11 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois

## 5 au 13 octobre



**Vote du public pour la sélection des photos** qui illustreront le calendrier municipal 2027 via la page Facebook VSADofficiel

## Lundi 5 octobre



**Atelier artistique de récupération : un fantôme sous cloche**, avec Louise Gagné, de 13 h à 15 h 30, à la maison Omer-Juneau



**Collecte des déchets et des résidus verts** (secteur 1)

## Mardi 6 octobre



**Séance ordinaire du conseil municipal**, à 18 h 30 à l'hôtel de ville et en ligne



**Groupe de tricot**, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



**Mah-Jong chinois**, de 13 h à 15 h 45, au centre communautaire des Campus



**Collecte des déchets et des résidus verts** (secteur 2)

## Mercredi 7 octobre



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Stylisme culinaire - L'art de la planche à l'apéro**, par Ajir Nutrition, de 18 h à 21 h, au centre Delphis-Marois



**Groupe de scrabble et Bananagrams**, de 13 h 30 à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte des déchets et des résidus verts** (secteur 3)

## Jeudi 8 octobre



**Concert Duo Fugato**, en collaboration avec la Société musicale de Saint-Augustin-de-Desmaures, de 19 h à 20 h, à la bibliothèque Alain-Grandbois



**Mah-jong américain**, de 13 h à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte des déchets et des résidus verts** (secteur 4)

## Vendredi 9 octobre



**Chanter pour chanter**, avec Benoît Moisan, de 13 h 30 à 14 h 30, à la maison Omer-Juneau



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

## Samedi 10 octobre



**Kiosque interactif sur la chimie**, avec la Maison Léon-Provancher, de 11 h à 14 h, au Complexe sportif

## Dimanche 11 octobre



**Atelier d'initiation à l'aquarelle et au dessin**, par Suzanne Thibault, **pour les 10-16 ans**, de 9 h 30 à 11 h 30, au centre Delphis-Marois

## 12 au 18 octobre



**Semaine des Maisons des jeunes**

## Lundi 12 octobre



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 1)



**Action de grâce**



**Hôtel de ville et bureaux administratifs fermés**

## Mardi 13 octobre



**Mah-Jong chinois**, de 13 h à 15 h 45, au centre communautaire des Campus



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 2)



**Groupe de tricot**, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois

## Mercredi 14 octobre



**Groupe de randonnée**, de 9 h 30 à 15 h, au parc de la Jacques-Cartier



**Atelier créatif pour adultes : Fabrication d'un zine**, avec Nathalie Beaupré, de 13 h 30 à 15 h 30, à la maison Omer-Juneau



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Groupe de scrabble et Bananagrams**, de 13 h 30 à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 3)

## Jeudi 15 octobre



**Mah-jong américain**, de 13 h à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 4)



**ATTENTION !** Ce symbole signifie que la participation à cette activité nécessite une inscription.

## Vendredi 16 octobre



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif

## 17 au 24 octobre



**Semaine des bibliothèques publiques**

## Samedi 17 octobre



**La Grande marche de Saint-Augustin-de-Desmaures**, de 12 h 30 à 15 h 30, au centre communautaire des Campus

## Lundi 19 octobre



**Collecte des résidus verts** (secteur 1)

## Mardi 20 octobre



**Séance ordinaire du conseil municipal**, à 18 h 30 à l'hôtel de ville et en ligne



**Groupe de tricot**, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



**Mah-Jong chinois**, de 13 h à 15 h 45, au centre communautaire des Campus



**Collecte des résidus verts** (secteur 2)

## Mercredi 21 octobre



**Conférence-voyage : L'Inde - trésors du Rajasthan, du Kerala et du Ladakh**, par Pierre-Luc Côté, de 19 h à 20 h, au centre communautaire des Campus



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Groupe de scrabble et Bananagrams**, de 13 h 30 à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte des résidus verts** (secteur 3)

## Jeudi 22 octobre



**Mah-jong américain**, de 13 h à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte des résidus verts** (secteur 4)

## Vendredi 23 octobre



**Pédago à la biblio : « À bas les masques! », pour les 6-12 ans**, de 13 h 30 à 15 h, à la bibliothèque Alain-Grandbois



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Conférence : Gérer les suites d'un décès**, par M<sup>re</sup> Marie-Désirée Plante, en collaboration avec Éducaloi, de 13 h 30 à 15 h, à la maison Omer Juneau

## Samedi 24 octobre



**La Virgule, une pause culturellement élatée**, de 18 h à 22 h, à la bibliothèque Alain-Grandbois

## Lundi 26 octobre



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 1)

## Mardi 27 octobre



**Groupe de tricot**, de 13 h 30 à 15 h 30, à la bibliothèque Alain-Grandbois



**Mah-Jong chinois**, de 13 h à 15 h 45, au centre communautaire des Campus



**Midi-conférence : L'autocompassion, développer l'amour bienveillant pour soi**, par Suzanne Parent, de 12 h à 13 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 2)

## Mercredi 28 octobre



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Groupe de scrabble et Bananagrams**, de 13 h 30 à 16 h, au centre communautaire des Campus



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 3)



**Distribution postale du MIM de novembre**

## Jeudi 29 octobre



**Collecte du recyclage, des déchets et des résidus verts** (secteur 4)



**Mah-jong américain**, de 13 h à 16 h, au centre communautaire des Campus

## Vendredi 30 octobre



**Psychomotricité en accès libre pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un adulte**, de 9 h à 11 h, au Complexe sportif



**Votre soirée d'Halloween, au bal des vampires**, de 18 h à 21 h au centre communautaire des Campus

## Samedi 31 octobre



**Halloween**

## Avis publics

En vertu du Règlement n° 2022-697 relatif aux modalités de publication des avis publics, nous vous informons que les avis publics suivants ont été diffusés sur le site web de la Ville. Vous pouvez les consulter au [VSAD.ca/avis](https://vsad.ca/avis).

### 18 septembre Demande de dérogation mineure

2032, 24<sup>e</sup> Avenue (lot actuel : 5 271 377 - lot projeté : 6 746 909)

### 17 septembre Demande de participation à un référendum - Règlement n° 2026-770 modifiant le Règlement n° 2025-748 de zonage afin d'autoriser la classe d'usage I-2 (industrie légère) dans la zone I-306

### 16 septembre Vente pour défaut de paiement de taxes - 1<sup>er</sup> avis

### 28 août Assemblée publique aux fins de consultation - Règlement n° 2026-770 modifiant le Règlement n° 2025-748 de zonage afin d'autoriser la classe d'usage I-2 (industrie légère) dans la zone I-306

### 28 août

### Demandes de dérogations mineures

3070, rue Delisle (lot 2 811 580)  
264, 4<sup>e</sup> rang Est (lot 4 459 497 ptie)  
249, rue de Copenhague (lot 5 676 215)

### 21 août

**APO-2026-021** - Contrat de services pour l'impression et la distribution de publications municipales (SÉAO 20162684)

### 14 août

**APO-2026-024** - Contrat de transport de neige en vrac lors des différentes opérations de déneigement pour la saison hivernale 2026-2027 (SÉAO 20164590)

# Bon à savoir, en rafale

## Les bons réflexes de l'automne

Alors que l'automne s'installe, il est déjà temps de se préparer pour la saison froide. Afin de faciliter les opérations municipales et d'assurer la sécurité de tous, voici quelques rappels importants :

- Déposez vos feuilles dans des sacs de papier lors des collectes de résidus verts plutôt que de les pousser dans la rue. Vous contribuerez ainsi à garder les puits d'égout dégagés et à favoriser un bon drainage des eaux.
- Balisez vos aménagements paysagers, boîtes aux lettres, sentiers et bordures décoratives avant l'arrivée de la neige afin de faciliter les opérations de déneigement.
- Protégez vos arbres et arbustes à l'aide de jute, de tuteurs ou de clôtures à neige pour réduire les dommages causés par les accumulations de neige et les opérations de déneigement.
- Sortez vos bacs roulants le jour de la collecte avant 7 h et placez-les à une distance suffisante de la chaussée et des autres bacs.
- Les abris d'hiver temporaires sont autorisés du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai, sous certaines conditions prévues à la réglementation municipale.
- Les équipements de jeu, tels que les buts de hockey et les paniers de basketball, doivent être retirés de la voie publique après leur utilisation.
- Les roulottes et véhicules récréatifs doivent être stationnés sur votre terrain conformément à la réglementation en vigueur et ne doivent pas nuire à la visibilité ni à l'accès aux bornes d'incendie.
- Assurez-vous que votre numéro civique demeure visible en tout temps afin de faciliter le travail des services d'urgence.

Merci de votre collaboration à maintenir un environnement sécuritaire et à assurer le bon déroulement des opérations municipales.

Pour consulter la réglementation complète : [VSAD.ca/reglements](https://vsad.ca/reglements).



## Concours annuel de photo du calendrier 2027 : c'est le temps de voter !



Dès le 5 octobre, découvrez les photographies soumises par les citoyens dans les albums photos de notre page Facebook VSADofficiel regroupés par saison et votez pour vos coups de cœur en cliquant sur 👍 ou ❤️.



Vous avez jusqu'au 13 octobre 16 h pour voter.



Les deux photos ayant obtenu le plus de mentions « J'aime » dans chacune des quatre saisons feront partie du calendrier municipal 2027.

**Bonne chance à toutes les personnes participantes !**

# Les installations septiques : un rôle essentiel pour notre environnement

**Saviez-vous qu'une installation septique bien entretenue contribue directement à la protection de nos cours d'eau, de nos milieux naturels et de nos sources d'eau potable ?**

À Saint-Augustin-de-Desmaures, plusieurs résidences situées à l'extérieur du réseau d'égout municipal sont desservies par une installation septique. Afin d'assurer leur bon fonctionnement et de prévenir les risques de contamination, la Ville réalise actuellement une démarche de caractérisation de certaines installations sur son territoire. Menées

par l'Organisme des bassins versants de la Capitale, les visites se poursuivront jusqu'en octobre auprès des propriétaires concernés.

Au-delà de cette démarche préventive, l'entretien régulier de votre installation demeure essentiel. Une fosse septique desservant une résidence permanente doit être vidangée au moins tous les

deux ans, et tous les quatre ans pour une résidence saisonnière. La Ville coordonne d'ailleurs ces vidanges sur son territoire.

**Certains signes peuvent toutefois indiquer qu'une installation présente un problème :**

- Odeurs persistantes à l'extérieur ;
- Sol humide ou spongieux au-dessus du champ d'épuration ;
- Gazon anormalement vert à cet endroit ;
- Accumulation d'eau ou résurgences à la surface du terrain ;
- Refoulement des eaux usées à l'intérieur de la résidence.

Si vous observez l'un de ces signes, faites vérifier votre installation par un professionnel qualifié.

Rappelons également que toute modification ou reconstruction d'une installation septique nécessite l'obtention d'un permis auprès de la Ville.

Pour en savoir plus : [VSAD.ca/vidange-fosse](https://vsad.ca/vidange-fosse).



## Solde 2025

### Vente de propriété pour défaut de paiement de taxes

Les propriétaires concernés ont reçu une lettre informative en août dernier. S'il vous reste encore un solde de taxes municipales 2025 à payer, voici les dates importantes à retenir :

- **7 octobre 2026** : envoi d'un second avis aux propriétaires des immeubles visés (*frais de courrier recommandé ou d'huissier ajoutés au dossier*).

- **15 octobre 2026** : publication du second avis public des immeubles en vente pour taxes (*100 \$ de frais ajoutés au dossier*).

- **5 novembre 2026** : tenue de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (*100 \$ de frais ajoutés au dossier*).

Notez que les frais mentionnés ci-dessus sont cumulatifs et s'ajoutent au montant total des taxes impayées.



**Important : Les chèques personnels sont refusés pour régler les soldes de 2025.**

**Informez-vous sur les modes de paiements acceptés. Si tous les soldes sont payés, la vente sera annulée.**

### Collecte des résidus verts : passage obligatoire aux sacs de papier dès maintenant

**Rappel :** À compter du 5 octobre, les sacs de papier seront obligatoires pour la collecte des résidus verts. Ainsi, les sacs de plastique ne seront plus acceptés sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Québec. Comme nous l'avons annoncé au cours des derniers mois, cette transition s'inscrit dans notre volonté d'améliorer la gestion des matières organiques et de réduire notre empreinte environnementale.

Merci de votre collaboration !





## Programme d'aide financière à l'accessibilité résidentielle

La Ville offre une aide financière destinée aux personnes en situation de handicap afin de soutenir la réalisation de travaux d'adaptation résidentielle et l'installation d'équipements favorisant l'autonomie à domicile. Le programme peut notamment contribuer à l'aménagement d'accès extérieurs, à l'adaptation de pièces essentielles ou à l'ajout d'équipements spécialisés. Les demandes sont analysées selon leur ordre de réception et doivent respecter les critères d'admissibilité prévus au règlement municipal.

Pour connaître les conditions du programme et soumettre une demande : [VSAD.ca/aide-financiere-accessibilite](https://vsad.ca/aide-financiere-accessibilite).

## Saison de la chasse : un rappel des règles de sécurité

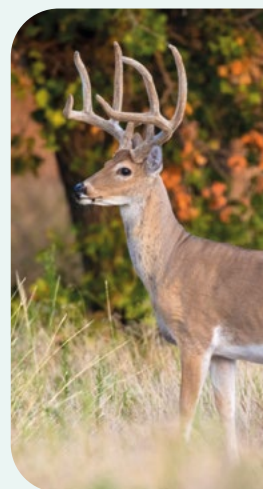
Avec l'arrivée de la saison de la chasse, la Ville souhaite rappeler certaines règles visant à assurer la sécurité de tous les usagers du territoire.

Le règlement municipal sur la paix et le bon ordre n° REGVSAD-2014-429 encadre notamment l'utilisation des armes à feu, des armes à air comprimé, des arcs et des arbalètes.

**Il est interdit d'utiliser ces armes à moins de 150 mètres d'une habitation, d'une piscine, d'une route, d'un sentier, d'une piste cyclable ou d'un endroit public. De plus, lorsque cette distance est respectée, tout tir doit être dirigé dans la direction opposée à ces lieux.**

Ce règlement complète les lois provinciales et fédérales applicables en matière de possession, de transport et d'utilisation des armes.

Tous les détails du Règlement se trouvent au [VSAD.ca/reglements](https://vsad.ca/reglements) dans la section « Paix et bon ordre ».



Les activités de chasse demeurent permises lorsqu'elles sont pratiquées conformément à la réglementation en vigueur et dans les secteurs où elles sont autorisées.

En respectant ces règles, nous contribuons collectivement à une cohabitation harmonieuse et sécuritaire sur notre territoire.

### CPE Couri-Courette

## La Ville défend les intérêts des familles augustinoises

Afin de favoriser la création de nouvelles places en service de garde pour les familles d'ici, nous avons cédé gratuitement, en 2024, un terrain municipal situé sur la rue Saint-Félix pour la réalisation de la nouvelle installation du CPE Couri-Courette, qui offrira 99 places subventionnées. Cette contribution de la collectivité augustinoise reposait sur un objectif clair : permettre à un plus grand nombre d'enfants de Saint-Augustin-de-Desmaures d'accéder à un service de garde dans leur milieu de vie.

Or, à l'approche de l'ouverture de cette nouvelle installation, nous avons été informés que la priorisation des enfants augustinois, qui faisait partie des engagements évoqués dans le cadre du projet, ne serait plus appliquée. Devant cette situation, le conseil municipal a adopté une résolution réaffirmant la position de la Ville et demandant que les engagements ayant mené à la cession du terrain municipal soient reconnus et respectés.

Nous avons également entrepris des démarches afin de faire reconnaître les droits découlant de ces ententes, tout en demeurant ouverts à la recherche d'une solution permettant l'ouverture de

l'installation dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des familles concernées.

### Faites entendre votre voix

Parce que ce dossier touche directement l'accès aux services de garde et l'utilisation d'un actif municipal appartenant à l'ensemble de la collectivité, nous invitons les citoyens qui le souhaitent à faire connaître leur point de vue auprès des instances concernées.

Vous pouvez notamment communiquer avec :

- Le ministère de la Famille : [commentaires@mfa.gouv.qc.ca](mailto:commentaires@mfa.gouv.qc.ca)
- Le CPE Couri-Courette via sa page Facebook
- Les candidats de la circonscription de Louis-Hébert et les partis politiques concernés
- La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures : [info@vsad.ca](mailto:info@vsad.ca)

Pour connaître tous les détails de ce dossier, consultez le <https://bit.ly/nouvelles-places-CPE-Saint-Felix>.

# La VSAD en action pour vous



## Chantiers routiers : une saison bien remplie

La saison 2026 a été marquée par plusieurs projets visant à améliorer la sécurité routière, la mobilité active et la qualité des infrastructures municipales.

### Mobilité active

Sur le chemin de la Butte et la rue de l'Hétrière, les travaux d'aménagement du corridor de mobilité active se poursuivent. Ceux-ci comprennent notamment l'aménagement d'une piste cyclable, d'une voie piétonne hors chaussée et d'un belvédère d'observation, ainsi que la réfection de la chaussée et la modernisation de l'éclairage. À terme, ces aménagements contribueront à favoriser des vitesses plus sécuritaires et à améliorer la sécurité et le confort de l'ensemble des usagers, tout en maintenant un lien efficace entre les deux pôles urbains du territoire.

### Sécurité routière

Dans le secteur Haut-Fossambault, Petit-Capsa et Grand-Capsa, des travaux ont permis d'ajouter plusieurs mesures de modération de la circulation, dont des dos d'âne, des bandes rugueuses et des îlots

centraux. La première intersection surélevée de Saint-Augustin-de-Desmaures y fait également son apparition.

### Pavage annuel et autres interventions routières

Plusieurs interventions de pavage ont aussi été réalisées afin d'améliorer le confort des usagers et de prolonger la durée de vie des rues. Sur le chemin du Roy, une nouvelle traverse piétonne a été aménagée près des parcs des Hauts-Fonds et de la Falaise.

En parallèle, les équipes municipales ont poursuivi leurs activités d'entretien courant, notamment le nettoyage des puisards, l'inspection des conduites, le marquage routier, le scellement de fissures ainsi que l'entretien des bornes d'incendie et des équipements de voirie.

Consultez régulièrement la page Info-travaux afin de connaître les détours en vigueur et les plus récentes mises à jour concernant la circulation : [VSAD.ca/travaux](https://vsad.ca/travaux).

## 300 nouveaux arbres pour enrichir notre canopée

Dans le cadre de son programme de verdissement, la Ville a procédé à la plantation de 300 arbres sur les emprises et terrains municipaux du 19 au 26 août 2026.

Au total, près de 45 essences différentes ont été sélectionnées afin de favoriser la biodiversité, d'accroître la résilience de notre forêt urbaine et de bonifier la qualité des milieux de vie.

Par ces interventions, nous poursuivons notre engagement à augmenter le couvert végétal de la ville, à lutter contre les îlots de chaleur et à offrir un environnement toujours plus vert aux générations actuelles et futures.



# Préserver notre patrimoine bâti : soutien financier et solutions d'assurance pour les propriétaires

Les propriétaires de bâtiments patrimoniaux ou anciens peuvent bénéficier de deux mesures concrètes favorisant la conservation et la mise en valeur de notre patrimoine bâti.

## Un programme d'aide financière destiné à soutenir certains travaux de restauration sur des bâtiments patrimoniaux admissibles

Mis en place dans le cadre du *Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* du ministère de la Culture et des Communications, ce programme contribue à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine local. Les demandes d'aide financière doivent être déposées et acceptées par la Ville **avant le 31 décembre 2026**, et les travaux réalisés avant le 31 décembre 2027.



Consultez le *Règlement n° 2025-741 établissant un programme d'aide financière à la restauration patrimoniale dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier* du ministère de la Culture et des Communications au [VSAD.ca/reglements](https://vsad.ca/reglements) dans la section « urbanisme ».

## Un projet pilote visant à faciliter l'accès à l'assurance habitation

Cette initiative réunit plusieurs assureurs québécois afin de répondre aux défis rencontrés par certains propriétaires dans leur recherche d'une couverture adaptée. Le programme s'adresse notamment aux bâtiments reconnus en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, inscrits dans un inventaire patrimonial ou présentant un intérêt en raison de leur ancienneté. Les propriétés admissibles doivent être situées à Saint-Augustin-de-Desmaures, être reconnues comme bâtiments patrimoniaux et composées six logements ou moins.

Pour obtenir une soumission d'assurance ou des renseignements sur le projet pilote :

- Boilard Assurances : 418 842-4053
- Fortin Ouellet : 1 800 463-4402
- Lussier : 1 833 980-2565
- Mercure Assurance : 418 650-5544

Pour plus d'information sur les maisons anciennes et le patrimoine bâti, vous pouvez consulter également le site de l'Association des maisons anciennes du Québec : <https://www.maisons-anciennes.qc.ca>.

## Un nouvel accès au fleuve au parc de la Falaise

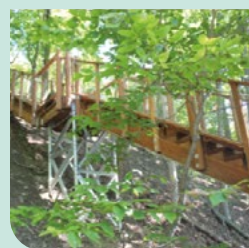
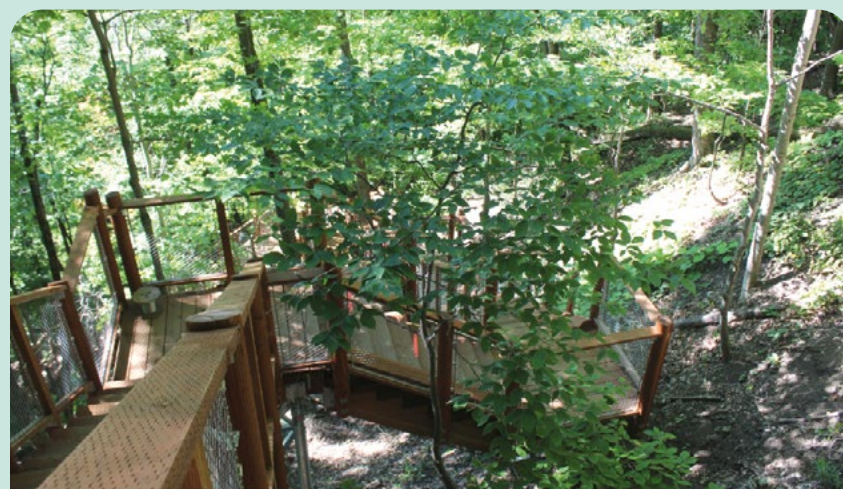
Le début septembre 2026 a marqué l'ouverture officielle du nouvel escalier du parc de la Falaise, un aménagement attendu qui permet désormais de relier le parc de la Falaise, sur la rue Pierre-Couture, au parc des Hauts-Fonds, sur le chemin du Roy.

Avec près de 250 marches, cet ouvrage offre un accès sécuritaire au secteur riverain et à l'un des plus beaux points de vue sur le fleuve Saint-Laurent. Que ce soit pour une promenade, une pause contemplative ou une activité physique en pleine nature, vous pouvez maintenant profiter pleinement de ce nouveau lien entre les deux parcs.

La réalisation de ce projet a notamment été rendue possible grâce à une aide financière de 168 300 \$ accordée dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la trame verte et bleue métropolitaine* de la Communauté métropolitaine de Québec.

Nous vous remercions pour votre collaboration tout au long de la réalisation de ce projet, qui contribue à mettre en valeur les attraits naturels et les paysages uniques de Saint-Augustin-de-Desmaures.

**Vous pouvez maintenant profiter pleinement de ce nouveau lien entre les deux parcs.**



# Ici, la confiance circule

## Halloween : célébrer en toute sécurité

L'Halloween approche à grands pas et nos rues accueilleront bientôt de nombreux petits monstres et superhéros en quête de friandises. Pour que cette soirée demeure festive et sécuritaire, chacun a un rôle à jouer.

### Parents et accompagnateurs

- Privilégiez des costumes visibles dans l'obscurité en ajoutant des éléments réfléchissants ou lumineux.
- Assurez-vous que les masques ne nuisent pas à la vision des enfants.
- Rappelez les règles de sécurité routière : traverser aux intersections ou aux passages pour piétons, regarder des deux côtés de la rue et attendre que les véhicules soient immobilisés avant de traverser.

### Automobilistes

- Redoublez de vigilance dans les secteurs résidentiels.
- Réduisez votre vitesse et prévoyez plus de temps pour vos déplacements.
- Gardez à l'esprit que les enfants peuvent être difficiles à voir à la tombée du jour et que leur excitation peut les rendre imprévisibles.

En faisant preuve de prudence, de courtoisie et de vigilance, nous contribuons tous à faire de l'Halloween une fête agréable et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté. Après tout, que l'on soit un petit fantôme à la recherche de friandises, un parent accompagnateur ou un automobiliste, la sécurité de chacun repose sur les gestes de tous. C'est dans cet esprit que nous rappelons que, sur nos routes comme dans nos quartiers, la confiance circule.

**Joyeuse Halloween  
à toutes et à tous!**



## Ta carrière se trouve ici

Équipe à grandeur humaine

Environnement collaboratif

Climat bienveillant,  
respectueux et ouvert

Projets mobilisateurs,  
innovants et enrichissants



Numérise le code QR  
pour accéder aux  
offres d'emploi



Afin de bien servir les citoyens, la Ville recherche du personnel qualifié et dédié.

### Postes à combler :

- |                                   |                                                          |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------|
| - Journalier-ière                 | - Avocat-e                                               |
| - Préposé-e à l'aréna             | - Comptable – CPA                                        |
| - Préposé-e à l'entretien ménager | - Brigadier-ière-s                                       |
| - Opérateur-trice-journalier-ière | - Préposé-e-s aux installations sportives et culturelles |

# La culture, au cœur de notre communauté



## La bibliothèque Alain-Grandbois mise en lumière

Le réaménagement de la bibliothèque Alain-Grandbois a récemment été sélectionné comme projet vitrine sur la plateforme d'architecture québécoise Kollectif. Cette reconnaissance souligne la qualité de l'intervention réalisée en collaboration avec la firme Ultralocal Architectes.

Plutôt que de transformer entièrement le bâtiment, le projet a misé sur une relecture intelligente des espaces existants afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs. Les travaux ont permis de créer des lieux plus lumineux, plus ouverts et plus flexibles, favorisant aussi bien la lecture, le travail, les rencontres que les activités culturelles.

Réalisé dans une approche collaborative avec les équipes municipales, ce réaménagement redonne toute sa place à ce lieu rassembleur au cœur de notre communauté. Nous sommes fiers de voir ce projet reconnu pour sa sensibilité, sa durabilité et sa capacité à faire plus avec les ressources déjà en place.

Consultez l'article complet via le <https://kollectif.net/actualites/reamenagement-de-la-bibliotheque-alain-grandbois/>.

### Bibliothèque Alain-Grandbois

## Nouveautés du mois



### Ce n'est pas mon biscuit

Auteur : Kael Tudor  
Cote : A TUD

Disponible en livre imprimé

[Album]

**Résumé :** Alors qu'il se promène, un ours découvre un délicieux biscuit abandonné. Aussitôt, une question l'obsède : à qui appartient-il ? Bien décidé à agir correctement, il tente d'abord d'ignorer la gourmandise qui le tenaille. Toutefois, plus il observe le biscuit, plus il lui semble dommage de le laisser seul sur le sol. Après tout, personne ne paraît le chercher... Un album humoristique qui aborde avec beaucoup de légèreté l'honnêteté, le partage et le respect des biens d'autrui.



### La joueuse d'échecs

Auteure : Mitra Hejazipour  
Cote : 927.941 HEJ

Disponible en livre imprimé  
et numérique

[Biographie]

**Résumé :** Un témoignage dans lequel l'autrice, joueuse franco-iranienne qui détient le titre de grand maître international féminin, évoque son parcours dans les échecs ainsi que ses relations avec l'Iran. En 2020, elle est renvoyée de l'équipe nationale iranienne pour avoir enlevé son voile lors du Championnat du monde afin de protester contre la condition féminine dans le pays.



### L'auberge des destins croisés

Auteure : Juliette Sachs  
Cote : SACHS S12143ad

Disponible en livre imprimé

[Roman]

**Résumé :** À 73 ans, Lucette quitte son riche mari sur un coup de tête et achète une grande maison dont elle propose les chambres à la location. Au sein de cette auberge espagnole peu ordinaire, les vies de Lucette et de ses pensionnaires, Karine, quadragénaire récemment licenciée, Morgane, tatoueuse rebelle, Nicolas, étudiant autiste, et Serge, romancier en retraite d'écriture, se métamorphosent.



Consultez le catalogue de la bibliothèque Alain-Grandbois via [catalogue.vsad.ca](https://catalogue.vsad.ca) pour voir les nouveautés et réserver vos livres en version papier ou numérique.

# Le coin des Augustinois actifs

## L'Avant-Nuit, 20 août, au parc Riverain

Entre musique, arts, animations, découvertes et installations lumineuses, les citoyens ont été nombreux à parcourir le site et à profiter de cette ambiance toute particulière pour une 6<sup>e</sup> édition consécutive.



## Marché public, tous les dimanches du 5 juillet au 30 août, au parc du Millénaire

Le Marché de Saint-Augustin-de-Desmaures a rassemblé citoyens et passants dans une ambiance conviviale, mettant à l'honneur les producteurs, artisans et créateurs d'ici tout au long de la saison. Une programmation d'activités et prestations variées est également venue bonifier l'expérience, offrant aux familles et aux visiteurs de belles occasions de se divertir, de découvrir et de profiter pleinement des dimanches au marché.



## Le Tremplin, 12 septembre, au Complexe sportif de Saint-Augustin-de-Desmaures

La 8<sup>e</sup> édition du Tremplin a permis de souligner la rentrée sportive et festive. La journée proposait une variété d'activités pour toute la famille, notamment des jeux gonflables, des démonstrations et ateliers sportifs, du maquillage, des spectacles, des activités à la piscine, un bazar du CPA, le barbecue des Royaux et la présence d'exposants du Marché public. L'événement s'est conclu avec le match d'ouverture de l'équipe de hockey Blizzard M18 AAA. La participation de tous a contribué au succès de cette journée.



# VOTRE PARCOURS ÉVÉNEMENTIEL 2026

LA SUITE



**SAMEDI  
17 OCTOBRE**



**VSAD.ca/LAGRANDEMARCHÉ**



**SAMEDI  
24 OCTOBRE**



**VSAD.ca/LAVIRGULE**

Votre  
**Soirée**  
d'Halloween  
Un rendez-vous terriblement coloré

**VENDREDI  
30 OCTOBRE**



**VSAD.ca/FETEHALLOWEEN**

Le  
**Calendrier**  
de l'ave  
Un décompte vivant et réjouissant

**14 NOVEMBRE  
AU 17 DÉCEMBRE**

**VSAD.ca/CALENDRIERAVENT**

**Ateliers**

**Spectacles**

**Conférences et  
rencontres**



**SUIVEZ-NOUS !**

VSADOFFICIEL

LES AUGUSTINOIS ACTIFS

**VSAD.ca**

# Des nouvelles de nos partenaires

## Calendrier

### 2 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
19 h

### 4 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
13 h 30

### 8 octobre

Duo Fugato Presto - Guitare  
et violon, à la BAG  
19 h

### 23 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
19 h

### 24 et 25 octobre

Compétition Club de natation  
région de Québec, au CSSAD

### 25 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
13 h 30

### 27 octobre

Conférence de la Société  
d'histoire de Saint-Augustin-  
de-Desmaures : "Lionel  
Groulx", par le conférencier et  
historien, Jean-Marie Lebel,  
à la salle Jobin de l'HDV  
19 h 30

### 28 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
19 h

### 30 octobre

Match du Blizzard M18 AAA  
au CSSAD  
19 h

#### Légende :

CSSAD : Complexe sportif  
de Saint-Augustin-de-  
Desmaures

BAG : Bibliothèque Alain-  
Grandbois

HDV : Hôtel de ville



## Club de tennis Saint-Augustin

### Une initiation au tennis appréciée malgré la météo

Le 23 août dernier, le centre Delphis-Marais a accueilli la Tournée Sports Experts de Tennis Québec. Cette activité a permis à 23 participants de tous âges de découvrir ou de perfectionner les bases du tennis dans une ambiance conviviale et amusante.

Encadrés par deux entraîneurs certifiés, les participants ont profité d'activités adaptées à leur niveau et de précieux

conseils pour développer leurs habiletés sur le terrain. Malgré une météo incertaine, l'enthousiasme était au rendez-vous, tout comme le plaisir de participer.

Les membres du Club de tennis Saint-Augustin ont particulièrement apprécié cette expérience, ainsi que les nombreux prix de présence remis au cours de l'activité.



## Jardins communautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures

### Une saison florissante dans les jardins communautaires

L'été 2026 a offert des conditions idéales pour le jardinage, au grand bonheur des participants des jardins communautaires de Saint-Augustin-de-Desmaures. Les récoltes ont été abondantes et l'esprit d'entraide qui règne entre les jardiniers a contribué à faire de cette saison un véritable succès.

Les 40 lots du jardin communautaire ainsi que les 20 bacs surélevés de l'espace Jardinets, situés derrière l'école des Pionniers, ont tous trouvé preneurs cette année, témoignant de l'engouement pour cette activité.

Soulignons également le travail remarquable des bénévoles du jardin communautaire, qui ont consacré de nombreuses heures au cours de l'été afin de limiter la présence des marmottes et des moufettes! Grâce à leur engagement, les jardiniers ont pu profiter pleinement de leurs espaces de culture et récolter le fruit de leurs efforts.



## Club BMX de Québec-Saint-Augustin (QSA)

### Une saison 2026 remarquable pour le Club BMX de Québec-Saint-Augustin

Le Club BMX Saint-Augustin a connu une excellente saison en 2026, marquée par une participation à plusieurs compétitions d'envergure. Au total, 73 pilotes ont pris part à la Coupe Québec, tandis que 45 ont participé aux Championnats québécois. Le club a également été bien représenté sur les scènes nationale et internationale avec 7 pilotes à la Coupe Canada, 10 aux Championnats canadiens, 5 aux Championnats du monde à Brisbane, en Australie, et 3 à une manche de la Coupe du monde à Papendal, aux Pays-Bas.

Ces résultats témoignent de l'engagement et du dynamisme des athlètes, des familles et des bénévoles qui font rayonner le BMX bien au-delà de notre région. Félicitations à toutes les personnes ayant contribué à cette belle saison!

# Portail citoyen

**Simplifiez votre quotidien :  
vos services municipaux et votre compte  
de taxes municipales à portée de main !**

[citoyen.vsad.ca](http://citoyen.vsad.ca)  Voilà!



## Votre ville bouge, suivez-la!



### Communiquez avec nous

200, route de Fossambault  
Saint-Augustin-de-Desmaures  
(Québec) G3A 2E3

Questions ou prise de rendez-vous : 418 878-2955

En personne du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h,  
avec rendez-vous sauf pour un paiement ou une  
demande d'information en lien avec votre compte  
de taxes et demandes de permis.



### Suivez-nous!

[vsad.ca](http://vsad.ca)

